

## Annexe 1 : Formations du Programme National de Formation (PNF)

Le programme national de formation propose **plus de 150 actions de formation de formateurs et de cadres** dans la **perspective d'un déploiement en académie** auprès des professeurs et des personnels d'éducation. Inscrit au cœur des politiques publiques d'éducation, le PNF s'adosse depuis la rentrée 2019 au schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale.

Le schéma directeur 2022-2025 invite à passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement de la demande. Pour ce faire, il valorise notamment le **développement des collectifs apprenants** (formation entre pairs, coopération pédagogique, analyse de pratiques) et promeut la **variété des formats et des modalités de formation**. L'engagement des personnels est encouragé par l'offre de **formations certifiantes et diplômantes**.

### Le PNF est organisé autour de 4 volets :

- Volet A : Parcours de formation (formations d'adaptation à l'emploi, plans nationaux, évaluation...);
- Volet B : Animation de réseau (les réseaux des conseillers techniques, les journées des corps d'inspection...);
- Volet C : Rénovation de diplômés;
- Volet D : Rendez-vous du MENJ

Formations	Objectifs	Publics cibles	Critères d'éligibilité	Modalités d'inscription	Traitement de la demande et prise en charge académique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journées des corps d'inspection</li> <li>• Formations statutaires</li> </ul>	Accompagner et former les équipes pédagogiques et éducatives afin de perfectionner les pratiques professionnelles et de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves	Inspecteurs		Inscription par l'EAFC	Formations prioritaires

**Annexe 1 : Formations du Programme National de Formation (PNF) (Suite)**

Formations	Objectifs	Publics cibles	Critères d'éligibilité	Modalités d'inscription	Traitement de la demande et prise en charge académique
<p>Les formations retenues dans le cadre des priorités nationales et académiques</p>	<p>S'appuyer sur le redéploiement en académie des formations du PNF pour accompagner la montée en compétence de collectifs apprenants et renforcer la formation des équipes pédagogiques et éducatives.</p>	<p>Cadres et formateurs académiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité aux candidats n'ayant pas encore bénéficiés d'actions de formation du PNF</li> <li>• Engagement du candidat à s'inscrire dans une dynamique de redéploiement en académie dans le cadre d'un collectif apprenant</li> <li>• Priorité aux formations de minimum 2 jours</li> <li>• Deux participants au maximum par formation</li> <li>• Pour les formations d'une journée, un seul participant</li> </ul>	<p>Le Directeur de l'EAFC en concertation avec la DAFPE, sollicite le référent de la thématique pour proposer un ou des candidats pour la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formations prioritaires et les publics éligibles sont arrêtés par le comité PNF</li> <li>• Hormis les missions relevant de la Rectrice ou d'une convocation de l'administration centrale, le nombre de déplacements pour des missions nationales est limité à 2 par inspecteur et par année. Ordre de priorité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journées de l'inspection</li> <li>• Renovation de diplômes</li> <li>• Dossier académique ou rendez-vous du MENJ</li> </ul> </li> <li>• Les déplacements qui ne peuvent pas être garantis jusqu'au lieu de formation (grève) seront annulés</li> </ul>